

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 10/2020

Rabat, le 04/08/2020

## Communiqué de presse

### **Aid Al Adha 1441: la fête du sacrifice s'est déroulée dans de bonnes conditions d'hygiène et de santé animale**

- **Contrôle de plus de 4.400 carcasses et abats,**
- **Environ 45 réclamations en relation avec l'altération des viandes traitées et approfondissement de l'enquête pour 25 réclamations**

La fête de Aid Al Adha 1441 s'est caractérisée par un bon déroulement sur le plan des conditions et de santé animale grâce à la mobilisation des autorités et de tous les acteurs du secteur, ainsi qu'à l'ensemble des mesures préventives prises en préparation de la fête du sacrifice.

Les services vétérinaires de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA), ont répondu à plus de 2.500 appels téléphoniques depuis le jour du sacrifice jusqu'au Lundi 3 Aout 2020. Ces appels ont concerné soit la demande d'informations, soit la sollicitation de conseils sur la conduite à tenir face à la présence de certains parasites ou d'infections localisées.

Les services compétents de l'ONSSA ont également examiné plus de 4.400 carcasses et abats afin de s'assurer de leur salubrité. Aussi, ils ont effectué 310 déplacements chez les familles pour les accompagner et leur fournir les informations nécessaires par rapport à la salubrité des carcasses.

Par ailleurs, les services de l'ONSSA ont traité 45 réclamations en relation avec l'altération des viandes et approfondissent l'enquête pour 25 réclamations. A cet égard, des échantillons de viande ont été prélevés et envoyés aux laboratoires de l'ONSSA pour analyses. L'office a également dépêché des équipes pour enquêter auprès des unités d'élevage concernées par ces réclamations. Cette opération a été rendue possible grâce à l'identification des ovins et des caprins par la boucle spéciale aid al adha . Ces réclamations sont suivies de près par les services de l'ONSSA, et les mesures nécessaires seront prises conformément à la réglementation en vigueur.

Dans ce contexte de la pandémie Covid-19, les préparatifs aid al Adha 1441 ont été marqués par l'enregistrement de 242 mille unités d'élevage et l'identification de plus de 8,2 millions de têtes ovines et caprines. De même, l'ONSSA a effectué plus de 1.500 sorties de contrôle, prélevé et analysé 530 échantillons d'aliments pour animaux et 842 échantillons de viande. Aussi, 108 tonnes de fientes de volaille ont été interceptées et détruites par les commissions mixtes de contrôle au niveau de certains axes routiers et de quelques unités d'élevage, 1000 boucles ont été retirées et 25 procès-verbaux ont été adressés au Parquet.

L'ONSSA est un établissement public, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, créé par la loi n° 25-08 et doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Sous réserve des attributions dévolues par la législation et la réglementation en vigueur aux départements ministériels ou autres organismes, l'office exerce pour le compte de l'Etat les attributions relatives à la protection de la santé du consommateur et à la préservation de la santé des animaux et des végétaux.



[communication@onssa.gov.ma](mailto:communication@onssa.gov.ma)



+212673997838 / +212537676554



@Onssamaroc



@Onssacom